

DEPARTEMENT
DU
PAS-DE-CALAIS

COMMUNE
D'
AUXI-LE-CHATEAU

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 04/07/2023

Nombre de Conseillers en exercice : 23

Présents ou représentés : 19

Date de la Convocation : 29/06/2023

OBJET : SUBVENTION AU CCAS

L'an deux mille vingt-trois, le quatre juillet à dix-huit heures, le Conseil Municipal de la commune d'Auxi le Château dûment convoqué, s'est réuni en sa session ordinaire, en salle du Conseil, sous la présidence de M. Henri DEJONGHE, Maire.

PRESENTS :

Henri DEJONGHE – Bernard FINKE – Marie-José LEVE-HOCHART – Michel DUVAL – Marie-José DUFOSSE-FRASER – Jean-Jacques DEWARUMETZ – Jean-Michel VIMEUX – Chantal PONCHEL – Régis BRUNELLE – Sergine BERNARD – Damien DUPONT – Nicolas LIBESSART – Nicolas CAPY – Bernard LACOSTE – Didier COUVILLERS

ABSENTS EXCUSES REPRESENTES :

Odile RETOT-FABRE – Nicoletta FINKE-CAIOLA – Sandrine ROUSSEL – Aline GUILLUY

ABSENTS EXCUSES NON REPRESENTES :

Magalie DUVAUCHELLE – Christian GAQUIERE – Valérie BOITEZ – Estelle LAUTOUR-GAQUIERE

SECRETAIRE DE SEANCE :

Nicolas LIBESSART

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée les compétences optionnelles exercées par le Centre Communal d'Action Social après le transfert de compétence au profit de la Communauté de Communes du Ternois.

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de verser la somme de 5 000 € sous forme de subvention au profit du CCAS d'Auxi-le-Château.

Le Conseil Municipal,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité (0 contre, 0 abstention, 19 pour) :

- **VOTE** l'attribution d'une subvention d'un montant de 5.000 € au CCAS d'Auxi-le-Château,
- **DIT** que les crédits sont prévus au budget primitif 2023.

Fait et délibéré aux jours, mois et an susvisés et ont signé sur le registre les membres présents.

POUR EXTRAIT CONFORME
AUXI LE CHATEAU, le 07/07/2023



Le Maire

Henri DEJONGHE